

28 FEB 2024

COMMUNIQUE RADIO ET PRESSE

Le Directeur Général des Impôts informe les contribuables relevant du portefeuille de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) que des séminaires de formation complémentaires, sur la souscription des déclarations statistiques et fiscales (DSF) et des déclarations de leurs bénéficiaires effectifs au titre de l'exercice 2023, **seront organisés du jeudi 29 février au vendredi 1^{er} mars 2024, à l'Auditorium de l'immeuble siège de la Direction Générale des Impôts (DGI) à Yaoundé.**

Ces sessions, qui s'adressent aux contribuables de la DGE n'ayant pas pu participer aux séminaires organisés du 20 au 23 février 2024, se dérouleront suivant le calendrier ci-après :

- **Jeudi 29 février 2024 :**

- **9 h à 12 h :** contribuables relevant des cellules en charge des secteurs de l'industrie, des banques, des assurances et des technologies de l'information et de la communication (TIC) ;
- **13 h à 16 h :** contribuables relevant de la cellule en charge du suivi des contribuables du secteur du commerce.

- **Vendredi 1^{er} mars 2024 :**

- **9 h à 12 h :** contribuables relevant de la cellule en charge du suivi des contribuables relevant des secteurs de la forêt, de l'eau et du pétrole ;
- **13 h à 16 h :** contribuables relevant de la cellule en charge du suivi des prestataires de services.

Le Directeur Général des Impôts compte sur la participation active de tous à ces ateliers de formation, qui s'inscrivent dans le cadre de la promotion du civisme et de la conformité fiscales.

Le Directeur Général des Impôts



Mayoni Abath Roger Athamase